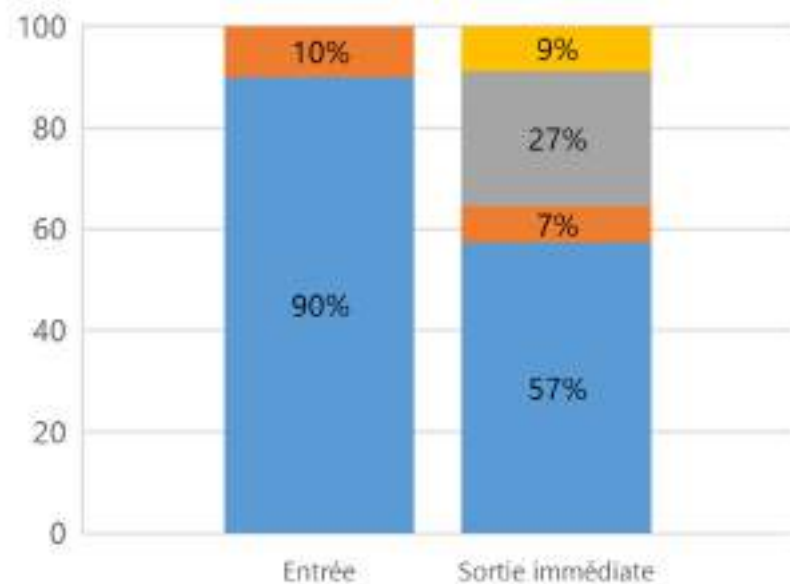


Bilan « participants » au 11 janvier 2023

PO IEJ DREETS GF

Situation des jeunes sur le marché du travail



Formation

En emploi

Inactifs

Chômeurs



ÉVALUATION



Information sur les Rapports Annuels de Mise en Œuvre (RAMO) de 2022

Présentation en consultation écrite : du 12 au 23 mai 2022

Transmission des 4 RAMO à la Commission européenne le 31 mai 2022

Validation des RAMO en juillet

Des observations ont été faites sur le RAMO FSE Alsace: retour de l'Autorité de gestion à la Commission en octobre.

Éléments d'information sur les marchés

Outil de suivi des participants aux actions FSE/IEJ (viziaprog) encore en cours pour fin de programmation 2014-2020

Ce même outil est utilisé pour la programmation 2021-2027 pour les participants aux actions FSE+

Evaluation d'impact : modification du plan d'évaluation pour une étude commune aux 4 PO; évaluation menée par le cabinet Eurogroup Consulting



EVALUATION D'IMPACT DES 4 PROGRAMMES OPERATIONNELS

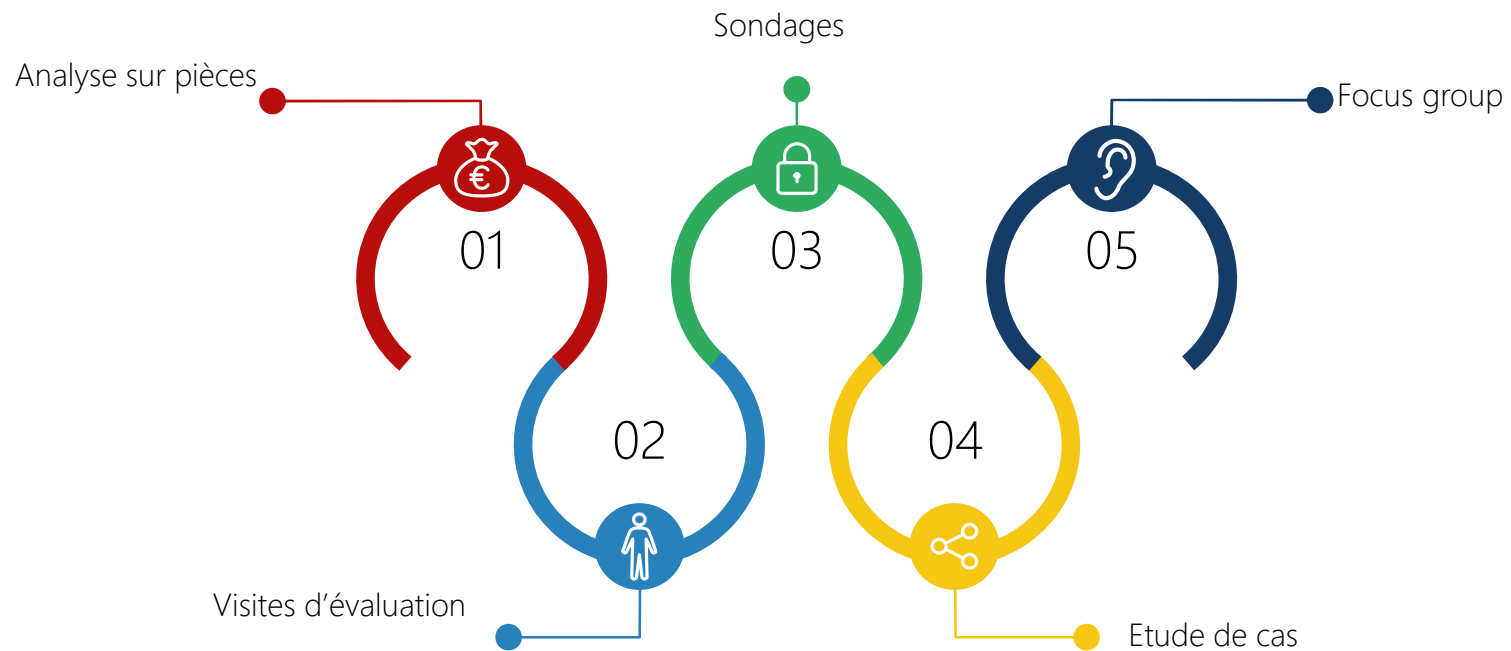


Méthodologie



• Méthodologie

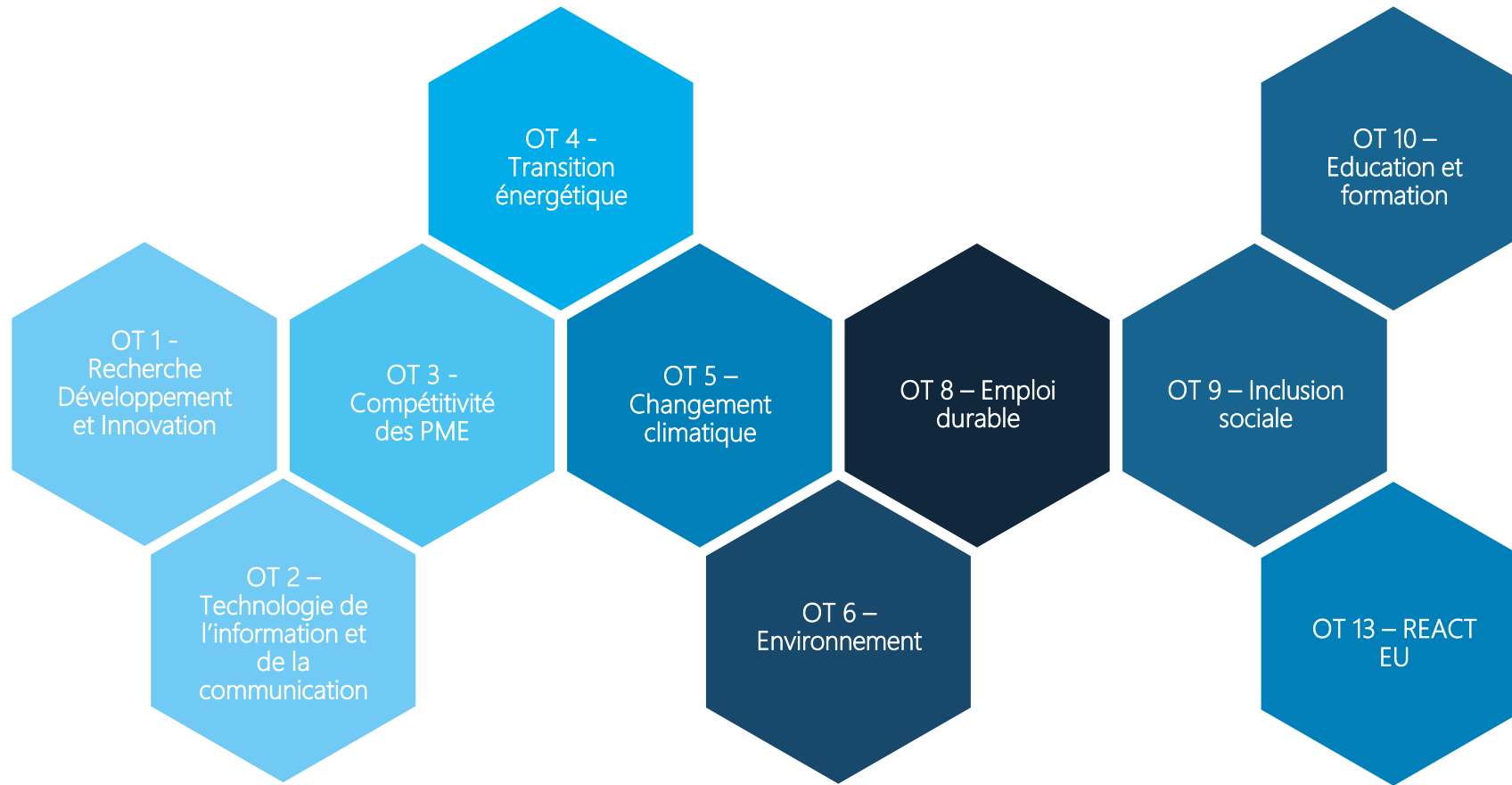
La méthodologie d'intervention dans le cadre de cette évaluation d'impact repose sur un mix entre évaluation quantitative (dont les données sont issues des indicateurs remontées dans le cadre du suivi des fonds FEDER/FSE/IEJ assuré par la région Grand Est, et des données fiables et facilement consultables auprès de sources jugées comme acceptables, et une évaluation qualitative reposant sur la mobilisation de plusieurs outils :



Synthèse par OT



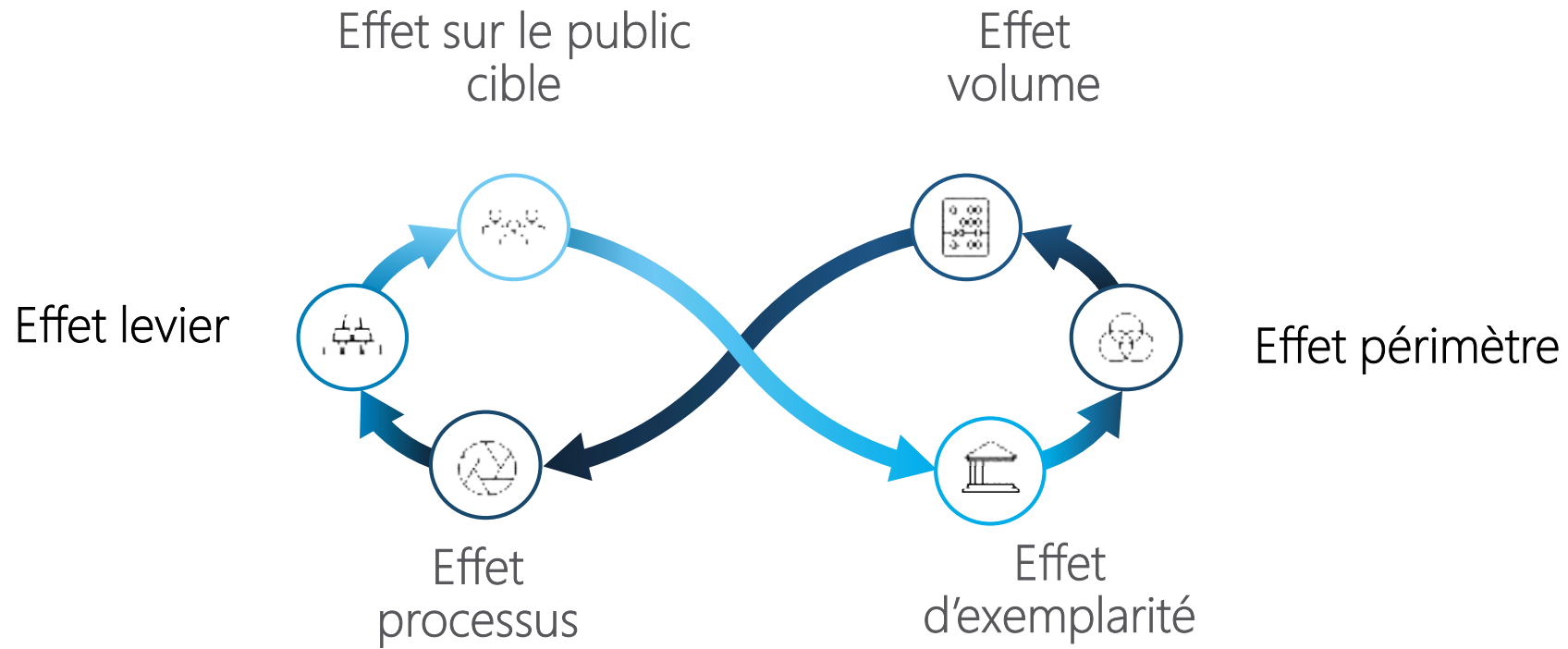
Synthèse par OT



Conclusions Et Recommandations



Conclusions – Description des différents impacts recensés



Conclusions – Description des différents impacts recensés

Effet volume



- Effet volume se caractérise le plus souvent par le développement d'actions de plus grande envergure engagées grâce au soutien des fonds.
- Effet volume se caractérise également par l'inscription de certains porteurs dans un développement pérenne par l'engagement de transitions nécessaires au maintien et au développement de leurs activités.
- Effet volume est moins important quand il s'agit de création d'entreprises qui se heurtent à des difficultés que l'obtention d'un financement ne peut pas toujours solutionner.

Effet périmètre



- Effet périmètre est quasi-systématiquement recherché (et le plus souvent obtenu) par les porteurs quand il s'agit d'élargir le public cible touché par une action, ou quand il s'agit de proposer de nouvelles activités.
- La répliquabilité sur d'autres territoires est moins souvent dans la culture des porteurs et gagnerait à être renforcée pour les porteurs en ayant la capacité et pour les actions pour lesquelles un potentiel existe.

Effet d'exemplarité



- Effet d'exemplarité est particulièrement notable quand les actions cofinancées s'inscrivent dans la continuité d'un schéma ou tout autre document matérialisant un plan d'action à horizon plusieurs années pour tout un secteur ou toute une filière.
- Effet d'exemplarité est également possible quand le porteur s'inscrit dans un réseau dont la dynamique permet un maillage territorial suffisamment important pour que l'ensemble du public cible de la région puisse en bénéficier.
- Effet d'exemplarité est également particulièrement important quand par le caractère innovant d'un projet, un changement culturel ou un changement de pratique permet par la suite la normalisation de l'innovation.
- Effet d'exemplarité est particulièrement marqué quand le financement européen contribue à la labellisation d'une action majeure entreprise par un porteur.

Effet processus



- Effet processus est particulièrement fort quand l'obtention d'un financement européen est conditionnée à la recherche d'autres sources de financement. Ce conditionnement doit cependant être annoncé suffisamment en amont pour ne pas désarçonner les porteurs dans la temporalité de leurs projets.
- Effet processus est particulièrement marqué dans les structures disposant d'ETP dédié au montage de projets (universités, opérateurs, fédérations, etc.)
- Effet processus est plus complexe à faire émerger pour les toutes petites structures qui n'ont pas la possibilité de mobiliser une ressource dédiée pour la gestion, le suivi et la recherche de financement. Pour ces structures, le recours une entité intermédiaire capable de fédérer plusieurs petites structures autour d'une même source de financement est particulièrement pertinent.

Effet levier



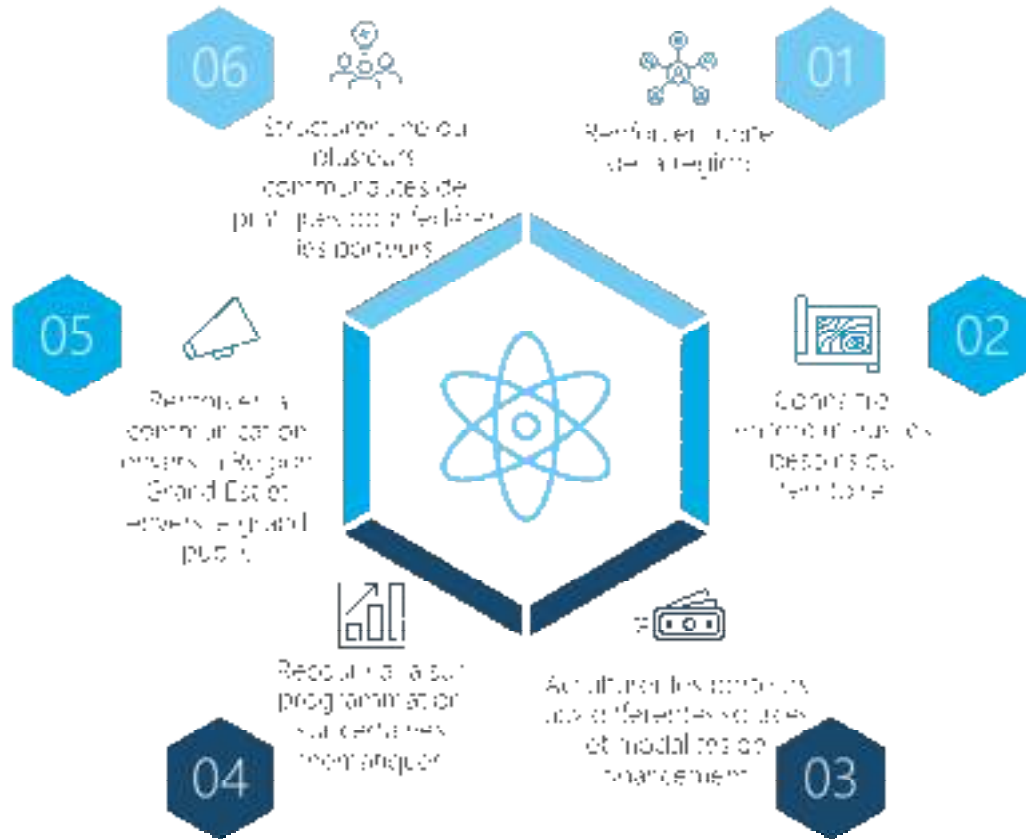
- Effet levier est notable quand le financement européen améliore la notoriété, la visibilité, la crédibilité des structures bénéficiant de fonds européens et permet la mobilisation systémique d'autres financeurs autour d'une thématique augmentant notablement les financements liés à celle-ci.
- Effet levier est particulièrement fort quand le financement européen est le 1^{er} source de financement mobilisée par le porteur. Ce financement ainsi obtenu joue un rôle de « caution » vis-à-vis des autres financeurs.
- Effet levier est plus faible quand le financement européen vient « boucler un plan de financement » qui aurait pu l'être sans le recours à celui-ci.

Effet sur le public cible



- Effet sur le public cible des actions financées est notable de façon directe (avec une amélioration concrète de leur qualité de vie) mais aussi indirecte (actions concourant à développer/améliorer un bien ou un service proposé au public cible).
- Effet sur le public cible est souvent amoindri par une communication envers le bénéficiaire final pas toujours aisée quand plusieurs bénéficiaires intermédiaires sont recensés.

Recommandations



Recommandations

	Renforcer l'unité de la région <ul style="list-style-type: none">❖ Pour faire suite à la fusion des régions
	Connaitre encore mieux les besoins du territoire <ul style="list-style-type: none">❖ Recourir aux diagnostics territoriaux❖ Maintenir une dynamique coordonnée entre les différents documents stratégiques produits par la région et la programmation 21-27.
	Acculturer les porteurs aux différentes sources et modalités de financement <ul style="list-style-type: none">❖ Faciliter l'accès à l'information sur les différentes sources de financement, à la disposition de la Région Grand Est❖ Imaginer des modalités de financement et d'accompagnement permettant de favoriser la diversité des projets.❖ Recourir à des structures intermédiaires en capacité d'être porteur de projet du point de vue de l'autorité de programmation et financeur pour des acteurs de plus petite envergure
	Recourir à la sur programmation sur certaines thématiques <ul style="list-style-type: none">❖ Atteindre un taux de consommation final le plus proche possible de 100% par la sur-programmation. Viser 115% de taux de programmation dès le début de la programmation paraîtrait raisonnable.
	Renforcer la communication envers la Région Grand Est et envers le grand public <ul style="list-style-type: none">❖ Construire l'image de marque des FESI en Grand Est❖ Prévoir de demander des informations aux porteurs au-delà de la période de réalisation de leurs projets et les en informer dès le début de leur projet pour permettre à l'autorité de programmation d'exploiter au mieux ces informations.
	Structurer une ou plusieurs communautés de pratiques pour fédérer les porteurs <ul style="list-style-type: none">❖ Fédérer les porteurs autour de la notion de partage d'expérience, au sein d'une ou plusieurs communautés de pratique



COMMUNICATION



Bilan de l'année 2022

- Site internet : Be Europe en Grand Est
- Réseaux sociaux
- Réalisation de supports d'information
- Évènementiel



A venir en 2023...



- Adaptation et cadrage de la stratégie de communication Be Europe
- Communication digitale
- Évènementiel : les fonds européens à la rencontre des territoires



Communication

Les appels à projet de la DREETS Grand Est relatifs aux PN FSE+ et FTJ sont publiés sur fse.gouv.fr <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>

et sur le site internet de la DREETS <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Appels-a-projets-5075>

La Newsletter FSE +

✓ Lancée en mai 2020, la 9^{ème} Lettre est parue en janvier 2023

Rubriques : actualités FSE/FSE+, témoignages de 2 OI, actualités de l'unité FSE, jeux.

✓ Envoi à environ 400 destinataires

Porteurs de projet, OI, réseau des missions locales, DDETS(PP), etc.

✓ Publication sur le site internet de la DREETS Grand Est, parution 3 fois par an

✓ Certaines Newsletters sont à thème (*ex : égalité femmes/hommes Newsletter 2*)

✓ Abonnements et suggestions sur dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr



Communication



SAVE THE DATE

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle et Régions de France
ont le plaisir de vous inviter à:

**LA 6^{ÈME} EDITION DU VILLAGE
DES INITIATIVES DU FONDS SOCIAL EUROPEEN**

**Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023
au CENTQUATRE - PARIS, 5 rue Curial - 75019 Paris.**

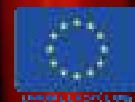


grand-est.dreets.gouv.fr 

PRESENTATION DES PROGRAMMES 2021-2027

Programme FEDER FSE+ FTJ Grand Est et Massif des Vosges





La Région
Grand Est

BE
EUROPE
EN GRAND EST



899,2M€





288M€



Recherche, Développement, Innovation



- ✓ Projets collaboratifs, individuels, écosystème innovation, instrument financier
- ✓ Grandes entreprises si collaboration PME
- ✓ **S3 (Spécialisations Intelligentes)**



Usages numériques



- ✓ **Nouveaux usages publics et PME**
- ✓ Développement de l'écosystème du numérique



Développement économique



- ✓ Investissements, création et reprise, mise en réseau...
- ✓ Grandes entreprises inéligibles
- ✓ **Priorisation S3, cohérence SRDEII**





216M€



Efficacité énergétique



- ✓ Rénov. thermique, amélioration process...
- ✓ **Cohérence et ligne de partage Climaxion**



Energies renouvelables



- ✓ EnR, réseaux de chaleur/froid, hydrogène renouvelable...
- ✓ **Cohérence Climaxion**



Changement climatique



- ✓ Connaissance changement climatique, aménagements inondations et sécheresse
- ✓ **Cohérence avec PAPI**



Economie circulaire



- ✓ Valorisation, gestion, investissement, animation, structuration de filières...
- ✓ **Cohérence avec le SRADDET**



Biodiversité



- ✓ Animation, connaissance, investissement, Natura2000, renaturation des friches...





3



4



5



76M€ + 149M€



Santé



- ✓ Structures de santé dans déserts médicaux (carto. ARS), unités mobiles, information et promotion
- ✓ **Cartographie ARS, feuille de route Région santé**



Culture, Tourisme



- ✓ Infras publiques perf. énergétiques et/ou numériques, retombées socioéconomiques
- ✓ **Cohérence SRADDET, SRDT, Climaxion**



Jeunesse



- ✓ Compétences, lutte contre le décrochage, mobilité.



ESS



- ✓ Têtes de réseaux régionales, projets dont micro-projets
- ✓ **Cohérence avec SRDEII**



Orientation



- ✓ Information et professionnalisation des acteurs
- ✓ **Cohérence avec CPRDFOP et SPRO**



Formation



- ✓ Formation, innovation pédagogique, niveau de qualification
- ✓ **Cohérence avec CPRDFOP**





Volet urbain

- ✓ Equipements de proximité, intermodalité et urbanisme durable en zones urbaines
- ✓ **Stratégies ITI ou PTRTE**



Massif des Vosges

- ✓ Développement éco. touristique
- ✓ **Cohérence avec convention interrégionale Massif et Climaxion**



Transition juste

- ✓ Diversification, modernisation et reconversion économiques
- ✓ Projets sans aucun lien avec les énergies fossiles
- ✓ Zonage : 27 EPCI Moselle, Meurthe-et-Moselle et Haut-Rhin
- ✓ **Secteurs spécifiques de la S3**



PRESENTATION DES PROGRAMMES 2021-2027

Programmes nationaux FSE+ et FTJ



Programme National FSE+

Le PN FSE+ compte six priorités dont 3 centrales :

- * Priorité 1 : favoriser l'insertion professionnelle et inclusion sociale
- * Priorité 2 : renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative
- * Priorité 3 : accompagner les mutations économiques, améliorer les compétences et les systèmes d'éducation

et 3 priorités complémentaires :

- * Priorité 4 : promouvoir un marché du travail inclusif
- * Priorité 5 : aide matérielle aux plus démunis
- * Priorité 6 : favoriser l'innovation sociale

Enveloppe crédits d'intervention FSE+ de l'Etat en GE : 168 millions €

74,5 % de cette enveloppe a été déléguée aux 10 organismes intermédiaires du Grand Est sur les Priorités 1, 2 et 6.



Programme National FTJ

La CE a adopté le PN FTJ (France) le 30 novembre 2022.

L'Etat gère, via la DGEFP, un PN FTJ intégrant 310 millions d'€ pour la période 2021/2027. Dans le GE, les crédits d'intervention délégués sont de 48,2 M€.

Le premier AAP FTJ de la DREETS sera publié au courant du 1^o trimestre 2023 :

- il soutiendra des opérations dans le cadre de l'accompagnement des conséquences économiques et sociales de la transition des territoires industriels vers une économie décarbonée
- au travers d'actions de reconversion et de montée en compétences des salariés et des salariés licenciés impactés par la transition
- sur les territoires infra-départementaux de la Meurthe & Moselle (54), de la Moselle (57) et du Haut-Rhin (68).

Ces actions seront développées en cohérence avec les choix sectoriels et stratégiques du Conseil Régional.





DEPLOIEMENT DU VOLET URBAIN DU FEDER 2021-2027





Volet urbain

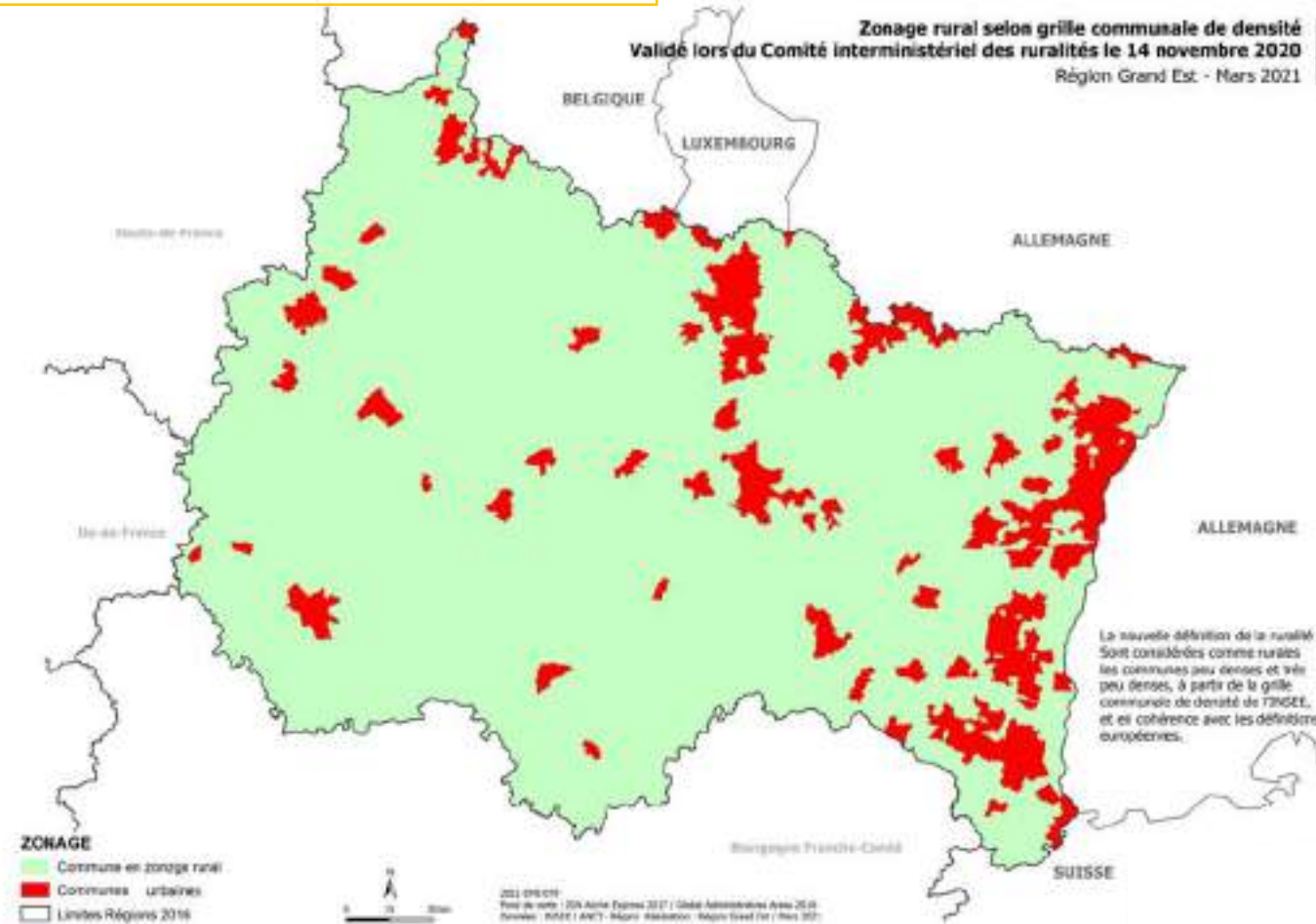
- ✓ Equipements de proximité, intermodalité et urbanisme durable en zones urbaines
- ✓ **Stratégies ITI ou PTRTE**



48,8M€

Soutien via stratégies territoriales intégrées (PTRTE) :

- ⇒ Communes urbaines (zonage ANCT)
- ⇒ Projets dans PTRTE
- ⇒ Fil de l'eau dans le cadre du recueil des critères de sélection
- ⇒ Dépôt du projet avec preuve inscription dans PTRTE, sinon modification du PTRTE



2021-2027: un champ d'action élargi pour l'ITI de l'Eurométropole de Strasbourg

5,1M€ de crédits FSE+ délégués par l'Etat

10M€ de crédits FEDER délégués par la Région Grand Est

En soutien à *3 stratégies pilotées localement:*

- Les démarches lauréates des appels à projets « Programmes d'investissement d'avenir » : *Territoire Santé de Demain* et *Citadelle – quartier bas carbone et résilient accélérateur de transitions*



Projets innovants en santé ou dans le domaine de la construction / aménagement durable

- La stratégie Economie circulaire



Investissements en faveur du réemploi et recyclage, valorisation des déchets, structuration de filières locales de réemploi et de recyclage, mise en réseau des acteurs, animation de dispositifs...

- La Politique de la Ville



Création et développement des entreprises en QPV et dans les centralités des petites communes en lien avec le dispositif Commerce; soutien aux entreprises de l'ESS sur tout le territoire

Santé de proximité: MUS, actions de prévention...

Projets d'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et stratégie emploi...

En lien avec le



pacte
pour une
économie
locale durable

Un Investissement Territorial Intégré
pour soutenir le développement économique et la
cohésion de l'Eurométropole de Strasbourg

Démarches territoriales	Démarches Investissements d'avenir Santé, Construction durable	Économie circulaire	Cohésion territoriale / Politique de la Ville
F E D E R	<p>1.1- Recherche innovation:</p> <ul style="list-style-type: none"> Projets de recherche ou d'innovation Études préalables Événements, communication <p>1 M€</p>	<p>2.6- Développement de l'éco circulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> Démarches expérimentales Investissements Animation, promotion, structuration de filières <p>2 M€</p>	<p>1.3- Création et développement d'entreprises:</p> <ul style="list-style-type: none"> QPV Centralités de petites communes ESS <p>4,5 M€</p>
	<p>4.5- Accès aux soins de santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions innovantes d'accès aux soins / prévention en santé 		<p>4.5- Accès aux soins de santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> Structures de santé de proximité Actions d'info et promotion de la santé, prévention en santé <p>1,5 M€</p> <p>5.1- Volet urbain:</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipements et infrastructures de proximité desservant les populations <p>1 M€</p>
F S E +	<p>P1, P2: Levée des freins à l'emploi liés à la santé</p>		<p>P1, P2: Accompagnement renforcé vers l'emploi, accompagnement professionnel et social pour les personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes</p> <p>2,7 M€ (P1) et 2,1 M€ (P2)</p> <ul style="list-style-type: none"> P6: Soutien à l'innovation sociale <p>300 000 €</p>



La Région
Grand Est

BE
EUROPE
EN GRAND EST



**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**

**Siège du Conseil
régional**

1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région

5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne
Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région

place Gabriel
Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex
01
+33 (0)3 87 33 60
00



beeurope.grandest.fr